

## Santé bucco-dentaire : une refonte de l'action publique est indispensable

Communiqué de presse

Paris, le 8 juin 2023

\* \* \*

Dans un [manifeste](#)<sup>1</sup>, qu'ils publient ce jour, le COMIDENT<sup>2</sup> et l'Association dentaire française (ADF)<sup>3</sup> appellent les pouvoirs publics à se doter d'une stratégie nationale sur la santé bucco-dentaire. Les deux organisations lancent une [consultation](#) d'ampleur pour donner la parole aux Français et interroger les pouvoirs publics, afin que la santé bucco-dentaire ne soit plus le parent pauvre des politiques publiques en santé.

Contrairement à beaucoup de ses voisins européens, la France ne dispose pas de stratégie consolidée sur la santé bucco-dentaire. Comme le rappelait l'OMS en novembre 2022, les affections liées à la santé bucco-dentaire ont pourtant un impact direct sur des pathologies très lourdes (cancer, Alzheimer, AVC, maladies cardio-vasculaires, etc.) et sont souvent évitables.

Malgré des enjeux majeurs de santé publique, la France reste concentrée sur des dispositifs, comme le « 100% santé », qui valorisent les soins prothétiques, au détriment des soins conservateurs, et dont la logique essentiellement financière ne répond que partiellement aux enjeux de santé publique d'accès aux soins et d'évolution du modèle de prise en charge.

Les résultats de la France sur le taux de caries ou d'édentation, le recours trop irrégulier aux chirurgiens-dentistes, ou les inégalités d'accès aux soins bucco-dentaires montrent l'étendue du chemin qui reste à parcourir sur la question.

Le COMIDENT et l'ADF ont donc décidé de publier un [Manifeste commun](#), dans lequel ils lancent un appel aux pouvoirs publics. Ce texte est complété par l'ouverture d'une plateforme de [consultation en ligne](#), accessible à tous, et qui permettra de faire remonter des propositions d'actions. Les contributions recueillies au moyen de cette démarche innovante et participative permettront d'amener les pouvoirs publics à prendre conscience du poids des enjeux de la santé bucco-dentaire.

**Le dispositif sera prolongé par l'organisation d'Etats-généraux de la santé bucco-dentaire à l'occasion du congrès de l'ADF 2023.**

---

<sup>1</sup>[https://www.comident.fr/wp-content/uploads/2023/06/MANIFESTE\\_POUR\\_LA\\_SANTE\\_BUCCO-DENTAIRE\\_COALITION\\_ADF\\_COMIDENT.pdf](https://www.comident.fr/wp-content/uploads/2023/06/MANIFESTE_POUR_LA_SANTE_BUCCO-DENTAIRE_COALITION_ADF_COMIDENT.pdf)

<sup>2</sup> Le COMIDENT est depuis 2005 l'unique organisation regroupant les fabricants et distributeurs de matériels, matériaux dentaires et nouvelles technologies au service des professionnels du secteur dentaire et des patients.

<sup>3</sup> Crée en 1970 et rassemblant 25 organismes professionnels, l'Association dentaire française (ADF) agit depuis plus de 50 ans comme fédérateur de la profession des chirurgiens-dentistes. Lieu privilégié de rencontre et de concertation, laboratoire d'idées mais aussi force d'action, en particulier dans le domaine de la formation continue, l'ADF contribue aujourd'hui largement à l'unité de la profession.

« En novembre 2023, nous célébrerons les 18 ans de l'unique plan national de prévention bucco-dentaire. Comme le rappelait justement l'Inspection générale des Affaires sociales en 2013, notre pays navigue à vue sur la santé bucco-dentaire », déclare Pierre-Yves le Maout, président du COMIDENT

« La conception et la mise en œuvre d'une véritable politique publique de santé bucco-dentaire doit passer par la définition d'objectifs ambitieux en termes de santé bucco-dentaire, tout particulièrement sur les publics à besoins spécifiques comme les personnes âgées, en situation de handicap ou de vulnérabilité sociale.

Ces objectifs doivent être associés à des indicateurs et à une évaluation régulière. Le pilotage de cette stratégie, de sa conception à son déploiement, doit être assuré par un organe de gouvernance rassemblant les parties-prenantes du secteur, pour une meilleure coordination des efforts. Cette stratégie impliquant l'Etat dans la durée est la seule condition à une amélioration notable de la santé globale des Français » ajoutent Julien Laupie et Doniphan Hammer, secrétaires généraux de l'ADF.